

Conseil municipal du 10 décembre 2012

Compte rendu

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Alain COQUET, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danièle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Lionel TAMAIN, Ingrid MEUNIER, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

MEMBRES ABSENTS : Agnès MOUSSÉ

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Christine CHARRET

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

✚ le compte rendu du conseil municipal du 12 novembre 2012

Cession des Certificats d'Economie d'Energie au SIEL

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que dans le cadre des opérations réalisées par la commune, potentiellement génératrices de Certificats d'Economies d'Energie (CEE), le dépôt et la vente des CEE correspondants peuvent être assurés par le SIEL. Une convention doit être signée pour le transfert de ces CEE de la commune au SIEL. La convention est conclue pour une durée de 3 ans. Le SIEL s'engage à reverser à la commune une somme correspondant à 50 % de la valeur des CEE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de transférer au SIEL l'intégralité des Certificats d'Economies d'Energie générés par les opérations concernées et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Tarifs location salle de la mairie

Les tarifs de location de la salle de la mairie restent inchangés :

Noces, banquets, soirée privée pour habitants de CHAMPOLY et résidents secondaires : **60 €**

Noces, banquet, soirée privée pour étrangers à la commune : **110 €**

Manifestations organisées par les sociétés locales en vue d'obtenir un bénéfice (bals, concours de belote, loto ; etc...) : **40 €**

Réunions, assemblée générale des sociétés locales : **gratuit**

Tarifs location barnum

A compter du 1^{er} janvier 2013, les tarifs de location du barnum seront les suivants :

Particulier extérieur à la commune	120 €
Particulier habitant la commune	80 €
Associations hors canton de Saint Just en Chevalet	120 €
Associations du canton de Saint Just en Chevalet	100 €
Associations communales	Gratuit
Municipalités du canton de Saint Just en Chevalet et associations intercommunales	Gratuit

QUESTIONS DIVERSES

✚ 30 colis de Noël de Noël vont être distribués aux personnes qui n'ont pas pu venir au repas offert par la municipalité

✚ Monsieur le Maire :

- fait part d'un devis pour le changement de la porte extérieure de la cuisine de la salle des fêtes
- informe qu'il a rencontré le SIEL pour la réalisation d'une étude du chauffage du bâtiment COOP.
- donne lecture du compte rendu des visites des stations d'épuration par la MAGE
- fait part du compte rendu de sa rencontre avec Passerelle 109. Le conseil municipal accepte une réduction de 80 € de la redevance mensuelle demandée à l'association pour l'année 2013.
- Informe qu'une concession temporaire a été signée avec les locataires des terrains Georges GEORGES devenus propriété de la commune

✚ Delphine LORON TRAVARD fait part du compte rendu du conseil d'école

Séance levée à 22 h 30

Le Maire
Daniel PEROTTI